

REGLEMENT TRICYCLISME

La compétition se déroule sous forme d'un omnium combiné de 2 épreuves :

- le contre-la-montre court et une course demi-fond.

Un classement se fera tant que possible par catégorie des classifications, d'âge et de sexe.

Déroulement :

Le contre la montre court : 200 m

Départ arrêté / Classement au temps

La course : 800m

Départ arrêté

Le classement général se détermine : par addition des places obtenues sur les deux épreuves (contre-la-montre court et course demi-fond).

En cas d'égalité, c'est la meilleure place réalisée sur le contre-le-montre court qui départagera les cyclistes.

Si un jeune ne souhaite pas participer une des épreuves, il sera alors déclaré Non Partant et classé dernier de l'épreuve en question.



PARTENAIRES



COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT HAUTS-DE-FRANCE

Maison Régionale des Sports –367 rue Jules GUESDE – 59650VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. 03 20 06 05 55 • hautsdefrance@handisport.org

www.handisport-hautsdefrance.org